COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'INTERSYNDICALE NESTLE EN FRANCE

DES NAO AU RABAIS CHEZ NESTLE
NESTLE REVALORISE SES PRODUITS MAIS PAS SES SALARIES !

Les représentants du personnel de Nestlé en France dénoncent l'attribution d'augmentations de salaire très nettement en-dessous de celles du secteur de l'agroalimentaire et ridicules au regard des moyens du N°1 français de l'alimentation.

A l'issue des réunions de Négociation Annuelle Obligatoire qui ont eu lieu dans l'ensemble des entités du groupe, l'intersyndicale Nestlé en France fait un bilan alarmant :

-Malgré des résultats 2020 et 2021 excellents, aucune augmentation de salaire n'a atteint le niveau de l'inflation de 2,8%.

-Les méthodes de négociation des différentes directions ont été, aux mieux démagogiques et aux pires déloyales.

-La direction générale a verrouillé les négociations en ne donnant aucune latitude aux RH locaux.

Les niveaux d'augmentation proposés ont été relativement identiques sauf pour le site industriel de Vittel / Contrex où les propositions ont été totalement indécentes : **0,68%** annuel ! Les représentants du personnel sont particulièrement inquiets pour l'avenir de ce site important et craignent que cela ne soit le préambule au pire.

Le 2 décembre dernier, l'intersyndicale dénonçait déjà l'annonce d'une revue stratégique sur Mousline et un effritement constant depuis 10 ans des effectifs du groupe (16 700 salariés en 2011 et à peine plus de 9 000 pour 2022 !)

Depuis de nombreuses années les salariés font face à une hausse constante de leur charge de travail et doivent s'adapter sans cesse à des réorganisations y compris pendant ces 2 années de crise sanitaire.

Nestlé, c'est toujours plus de chiffres et de bénéfices mais toujours moins de masse salariale, et pour ceux qui restent, aucun scrupule à baisser leur pouvoir d'achat !

En parallèle, la hausse des dividendes aux actionnaires a été de +3,8% en 2022 et, pour 2023, une nouvelle hausse de +6,4% est attendue.

Un pouvoir de décision imposé par la direction européenne, combiné aux dégâts des ordonnances Macron, ont fortement déséquilibré le rapport de force du dialogue social.

Les représentants du personnel soutiennent les mobilisations des salariés qui ont déjà débuté et se poursuivront sur les sites dès le 7 février 2022.

Issy Les Moulineaux, le 2 février 2022